

Positions

A la veille de la session d'hiver 2025 des Chambres fédérales

Conseil des Etats

25.4098 (4.12.) Renforcer l'instrument suisse de couverture des risques à l'exportation face aux nouveaux défis internationaux

<u>**QUI**</u> à cette motion. scienceindustries soutient la modernisation proposée de la législation. L'assurance contre les risques à l'exportation (SERV) doit aussi pouvoir remplir sa mission dans un environnement international instable afin de garantir la compétitivité de l'économie d'exportation suisse et de préserver les emplois.

25.4179 (4.12.) Davantage d'indépendance dans l'estimation des coûts de la réglementation

<u>**OUI**</u> à cette motion. Le transfert de la compétence prioritaire au DEFR/SECO non seulement renforce l'objectivité des estimations des coûts réglementaires, mais contribue aussi à réduire le problème de la « pensée en silo » au sein de l'administration fédérale. Une coordination centrale et indépendante favorise les échanges entre les offices et évite les doublons. Les entreprises et l'administration profitent ensemble de cette vision plus globale.

<u>25.4379</u> (8.12.) Pas d'augmentations du prix des médicaments en raison du conflit douanier avec les États-Unis

NON à cette motion. La situation géopolitique, les mesures de réduction des coûts toujours plus rigoureuses (notamment dans le domaine des médicaments) pèsent sur le secteur pharmaceutique tout comme les réglementations qui freinent l'innovation. Pour maintenir l'industrie pharmaceutique dans son rôle de pilier économique de la Suisse, il faut plutôt une réévaluation et une approche globale dans le débat sur la fixation des prix des médicaments.

25.4147 et 25.4409 (9.12.) Garantir le niveau des prestations de CFF Cargo, y compris le maintien d'un réseau central dans le transport combiné de marchandises

<u>**OUI**</u> à ces motions. Le transport par wagons complets isolés (TWCI) fait partie intégrante des chaînes logistiques et assure la desserte des voies de raccordement. scienceindustries a donc soutenu la révision totale de la loi sur le transport de marchandises (LTM) à partir de 2026. Toutefois, la promotion temporaire de la modernisation et de la numérisation du TWCI prévue dans cette révision ne doit pas se traduire par de simples augmentations de prix, mais exige des réformes globales et un renforcement de la concurrence. De la part de CFF Cargo, les augmentations de prix et les réductions de services avant l'entrée en vigueur de la nouvelle LTM et le déploiement de ses effets sont inacceptables.

<u>25.3947</u> (11.12.) La sécurité de l'approvisionnement en matières premières et produits semi-finis stratégiques doit faire partie des accords de libre-échange

« OUI MAIS » à cette motion. Il est judicieux, par principe, d'ancrer des conditions d'accès équitables, fiables et transparentes. Notons que des dispositions relatives aux restrictions à l'importation, à l'exportation et aux

quantités (Art. XI du GATT) existent déjà. Une réglementation ne doit toutefois pas conduire à l'échec des négociations de libre-échange si les pays partenaires ne sont pas disposés à faire des concessions.

<u>22.3562</u> (15.12.) LAMal. Un projet pilote visant à rembourser les prestations médicales fournies dans les pays voisins

NON à cette motion. Indépendamment du fait que le Conseil fédéral n'est pas compétent en la matière, la motion tente une nouvelle fois de supprimer le principe de territorialité. Il faut s'y opposer, puisque cela entraînerait une fuite à l'étranger des primes et des recettes fiscales, affaiblirait le système de santé national en lui retirant des moyens financiers et compromettrait du même coup la sécurité des patients.

25.4188 (15.12.) Garantir la sécurité de l'approvisionnement et un accès rapide aux médicaments innovants

<u>OUI</u> à cette motion. Pour garantir un accès rapide et large aux médicaments innovants en Suisse, il est impératif de réduire le délai entre l'autorisation et la disponibilité effective.

25.026 (15.12.) « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité) ». Initiative populaire

<u>NON</u> à cette initiative. Elle cible l'accord sur la libre circulation des personnes, qui revêt une très haute importance pour l'économie suisse. Soutenir ce texte reviendrait également à compromettre la voie bilatérale entre la Suisse et l'UE à un moment critique. Il convient donc de le rejeter.

25.063 (17.12.) Programme d'allégement budgétaire 2027 (PAB) de la Confédération

QUI, mais avec réserve. scienceindustries soutient l'objectif de ce programme d'allègement de la Confédération, mais insiste sur la nécessité d'une politique financière ciblée et tournée vers l'avenir. Les coupes budgétaires touchant les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation mettent en péril la capacité d'innovation et la compétitivité de la Suisse. La recherche est un investissement dans l'avenir. Les économies doivent se concrétiser de manière différenciée et dans la perspective d'un renforcement à long terme de la place économique suisse.

24.326 (18.12.) Une politique fédérale "Zéro déforestation"

NON à cette initiative cantonale. scienceindustries reconnaît l'importance de la protection des forêts, mais rejette les excès bureaucratiques et les instruments de mise en œuvre inadaptés, comme ceux définis par le RDUE. De telles réglementations affaiblissent la place économique et la sécurité d'approvisionnement. Nous préconisons plutôt des normes de durabilité volontaires, telles qu'elles existent déjà pour le bois, l'huile de palme, le café et le caoutchouc.

Conseil national

23.086 (2.12., év. CE) Loi fédérale sur l'examen des investissements étrangers

NON à cette loi. A l'instar de scienceindustries, le Conseil fédéral juge défavorable le rapport coûts/avantages d'un examen des investissements et estime suffisant le dispositif normatif actuel de la Confédération et des cantons. Un contrôle supplémentaire des investissements serait coûteux et peu utile. Ceux-là mêmes qui réclament l'ouverture des pays partenaires devraient s'abstenir de créer à leur tour de nouveaux obstacles. Il est également regrettable que les entreprises actives dans la recherche, le développement, la production ou la distribution de médicaments, de dispositifs médicaux, de vaccins ou d'équipements de protection médicale individuelle, ainsi que de matériel de guerre et de biens à double usage, ne soient pas exclues du champ d'application

25.046 (2.12., év. CE). Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr). Modification

<u>OUI</u> à cette modification. Le système suisse de formation professionnelle offre de nombreuses possibilités de formation continue, dont la reconnaissance nationale et internationale serait renforcée par l'introduction des titres « Professional Bachelor » et « Professional Master ».

25.066 (17.12.) Accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la Thaïlande. Approbation; 25.070 (17.12.) Accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et le Kosovo. Approbation

<u>**OUI**</u> à ces accords. Représentant des entreprises tournées vers l'exportation, scienceindustries soutient pleinement la stratégie du Conseil fédéral visant à élargir continuellement le réseau d'accords de libre-échange.

22.441 (17.12.) lv. pa. Bregy. Une protection des plantes moderne, c'est possible

<u>OUI à cette initiative parlementaire</u>. Elle permet d'accélérer immédiatement les autorisations de produits phytosanitaires biologiques et modernes hautement efficaces. Les particularismes suisses, comme la procédure liée au statut de partie, les dispositions très strictes réglant la protection des eaux ou la possibilité de ne demander l'autorisation d'un produit phytosanitaire qu'en Suisse sont maintenus. Aujourd'hui déjà, il devient impossible d'assurer une protection suffisante à de nombreuses cultures. Il serait irresponsable de compter pour cela sur les accords avec l'UE, qui n'entreront en vigueur qu'en 2028 au plus tôt. Les distributeurs et l'agriculture ont besoin rapidement de conditions-cadres fiables pour assurer la protection des cultures.

<u>25.057</u> (17.12.) Loi sur les installations électriques (Accélération de l'extension et de la transformation des réseaux électriques). Modification

<u>**OUI**</u> à cette modification. scienceindustries soutient le projet, dans lequel il voit une étape importante pour garantir un approvisionnement énergétique sûr, abordable et respectueux du climat. Le développement rapide de l'infrastructure du réseau est une condition essentielle pour l'industrie suisse. Sans une plus grande efficacité des procédures de planification et d'autorisation, des retards sont à craindre, ainsi qu'une augmentation des coûts du réseau, avec les risques afférents pour la

compétitivité de la place industrielle helvétique. A long terme, un transfert des coûts aux consommateurs conçu exclusivement via la surtaxe réseau n'est pas viable économiquement.

25.440 (18.12.) Application rétroactive des indemnisations pour les assainissements des PFAS

<u>OUI</u> à cette initiative parlementaire. Diverses mesures d'assainissement des PFAS ont déjà été prises. Il n'y a donc aucune raison de pénaliser les acteurs qui se sont occupés très tôt de dépasser le niveau de protection par rapport à ceux qui ont attendu jusqu'à ce jour. Pour scienceindustries, il est essentiel que *tous* les assainissements puissent bénéficier d'un soutien et qu'aucune distinction ne soit faite entre les projets de construction ou de transformation et les mesures d'assainissement proprement dites.

<u>20.490</u> (19.12.) Industrie pharmaceutique et médecine. Plus de transparence!

NON à cette initiative parlementaire. Aujourd'hui déjà, grâce à l'autorégulation, l'industrie pharmaceutique assure une transparence dont les médias se font largement l'écho en matière de subventions de coopération. Le nouvel article 57 LPTh proposé ne ferait qu'alourdir considérablement la charge administrative des entreprises, des prestataires de services et des autorités, sans apporter de valeur ajoutée aux patients.

Dans les deux Chambres

<u>25.4264</u> (CE, 18.12.) Améliorer les conditions d'investissement pour les entreprises; <u>25.4265</u> (CE, 18.12.) Renforcement des industries et de la recherche suisses

<u>25.4393</u> (CN, 15.12.) Augmentation stratégique de l'attractivité de la place économique suisse dans le contexte de l'imposition minimale

<u>OUI</u> à ces motions. Elles visent à renforcer durablement l'attractivité de la Suisse. Dans un contexte de concurrence fiscale internationale exacerbée, ces instruments sont particulièrement précieux pour garantir l'innovation, la production et des emplois de qualité en Suisse. Grâce à des crédits d'impôt et des incitations d'investissement conformes aux normes internationales, la Suisse peut maintenir sa compétitivité et renforcer encore son rôle de pôle de recherche et de site d'implantation d'entreprises de premier plan.

scienceindustries est l'association économique de la branche chimie, pharma et sciences de la vie. Nos 250 entreprises membres forment la plus grande industrie suisse d'exportation (50% du total) et assurent 40% des dépenses privées de recherche en Suisse.

Vos contacts:

Stephan Mumenthaler, directeur

Tél. 044 368 17 20

stephan.mumenthaler@scienceindustries.ch

Anne Cécile Vonlanthen, responsable Affaires publiques et Communication

Tél. 044 368 17 44

annececile.vonlanthen@scienceindustries.ch